

RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00101
Numéro SIREN : 493 505 887
Nom ou dénomination : CODEUR

Ce dépôt a été enregistré le 04/11/2022 sous le numéro de dépôt B2022/017011

Désignation de l'entreprise : <u>SARL CODEUR</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>61 avenue Charles de Gaulle 74800 LA ROCHE SUR FORON</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>4 9 3 5 0 5 8 8 7 0 0 0 8 0</u>		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, <u>30/09/2021</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	27 200	27 200	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	11 054	11 054	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	58 256	38 843	19 412
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY	1 065		1 065
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	159		159
	TOTAL (II)		BJ	BK	97 734	77 098	20 636
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	14 306		14 306
		Autres créances (3)	BZ	CA	20 040		20 040
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	687 418		687 418	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	6 377		6 377	
	TOTAL (III)	CJ	CK	728 143		728 143	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	825 878	77 098	748 779	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :			
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SARL CODEUR		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 17 780)			DA	17 780		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	48 220		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	1 780		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	85 851		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	399 290		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	552 922		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	781		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	17 702		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	17 555		
	Dettes fiscales et sociales			DY	156 099		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	42		
	Autres dettes			EA	3 677		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	195 857			
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	748 779			
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC		
			Ecart de réévaluation libre		ID		
			Réserve de réévaluation (1976)		IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	195 857		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	781		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

				Exercice N			
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise : SARL CODEUR Néant <input type="checkbox"/> *							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	1 907 105	FH	156 821	FI	2 063 926
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 907 105	FK	156 821	FL	2 063 926
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 590
	Autres produits (1) (11)					FQ	8
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	797 690
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	9 636
	Salaires et traitements*					FY	542 129
	Charges sociales (10)					FZ	149 481
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	13 204
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)					GE	18	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 512 162
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	554 363
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	19
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	19
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 951
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	2 951
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 932)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	551 431

Désignation de l'entreprise		SARL CODEUR		Néant <input type="checkbox"/> *									
				Exercice N									
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA									
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB									
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC									
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD									
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE									
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF									
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG									
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH									
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)													
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX)	HJ								
Impôts sur les bénéfices *				(X)	HK								
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL								
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM								
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN								
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO								
	(2) Dont	<table border="0"> <tr> <td style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">{</td> <td>produits de locations immobilières</td> </tr> <tr> <td style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</td> <td>produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)</td> </tr> </table>			{	produits de locations immobilières	}	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY				
	{	produits de locations immobilières											
	}	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)											
	(3) Dont	<table border="0"> <tr> <td style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">{</td> <td>- Crédit-bail mobilier *</td> </tr> <tr> <td style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</td> <td>- Crédit-bail immobilier</td> </tr> </table>			{	- Crédit-bail mobilier *	}	- Crédit-bail immobilier	HP				
	{	- Crédit-bail mobilier *											
	}	- Crédit-bail immobilier											
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HQ								
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1H								
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IJ								
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			1K								
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			HX								
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RC								
	(9)	Dont transferts de charges			RD								
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A1	2 590								
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			A2									
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3									
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4									
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		<table border="0"> <tr> <td>facultatives</td> <td>A6</td> <td>obligatoires</td> <td>A9</td> </tr> <tr> <td>Dont cotisations facultatives Madelin</td> <td>A7</td> <td>Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite</td> <td>A8</td> </tr> </table>	facultatives	A6	obligatoires	A9	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
facultatives	A6	obligatoires	A9										
Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8										
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N									
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels								
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N									
				Charges antérieures	Produits antérieurs								

COMPTES ANNUELS **2021**

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Annexe

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL CODEUR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2021, dont le total est de 748 780 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 399 290 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/12/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause le principe de continuité d'exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 255			38 255
Immobilisations incorporelles	38 255			38 255
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 962			6 962
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 393	11 901		51 294
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		1 065		1 065
Immobilisations corporelles	46 355	12 966		59 321
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	159			159
Immobilisations financières	159			159
ACTIF IMMOBILISE	84 769	12 966		97 735

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		12 966		12 966
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		12 966		12 966
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 255			38 255
Immobilisations incorporelles	38 255			38 255
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	3 059	1 392		4 452
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 579	11 813		34 392
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	25 639	13 205		38 844
ACTIF IMMOBILISE	63 893	13 205		77 098

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 40 883 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	159		159
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	14 306	14 306	
Autres	20 040	20 040	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 377	6 377	
Total	40 883	40 724	159
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Banques - Intérêts courus à recevoir	5
Total	5

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 17 780,00 euros décomposé en 17 780 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 195 857 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	781	781		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 555	17 555		
Dettes fiscales et sociales	156 099	156 099		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	43	43		
Autres dettes (**)	21 379	21 379		
Produits constatés d'avance				
Total	195 857	195 857		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	17 702			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 17 702 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	8 357
Banque - Intérêts courus à payer	781
Dettes provis. pr congés à payer	24 015
Personnel - autres charges à payer	18 540
Charges sociales s/congés à payer	8 831
Etat - autres charges à payer	14 573
Clients - RRR à accorder	1 745
Total	76 842

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	6 377		
Total	6 377		

CODEUR
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 17 780 €
SIEGE SOCIAL : 61-81 RUE CHARLES DE GAULLE
74800 LA ROCHE-SUR-FORON
493 505 887 RCS ANNECY

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 17 DECEMBRE 2021

affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2021

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 399 290,44 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

- aux associés à titre de dividendes pour un montant de 399.000 €,
- le solde au compte « Autres réserves », qui passe ainsi de 85.851,88 € à 86.142,32 €.

Ainsi, chaque part recevra un dividende de 22,44 €, entièrement éligible à l'abattement de 40% prévu à l'article 158,3-2° et 4° du C.G.I.

Les dividendes seront mis en distribution à compter de ce jour.

Comme l'y oblige la législation en vigueur, la société retiendra, sur le montant du dividende versé aux personnes physiques, le montant des prélèvements sociaux et du prélèvement forfaitaire unique défini par les nouvelles dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts.

Toutefois, ces personnes peuvent demander à en être dispensées si elles réunissent les conditions fixées par ledit article et le nouvel article 242 quater du Code général des impôts. Le prélèvement forfaitaire unique s'applique de plein droit, toutefois le contribuable a la possibilité d'opter pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

L'imposition des dividendes s'effectue en conséquence en deux temps :


- * l'année de leur versement, les dividendes sont soumis, sauf exceptions, au prélèvement forfaitaire non libératoire perçu à titre d'acompte ;
- * l'année suivante, ils sont soumis à l'impôt sur le revenu au taux forfaitaire, sauf option globale pour le barème progressif sous déduction de l'impôt déjà payé et prélevé à la source.

Les contribuables dont le revenu fiscal de référence n'excède pas 50 000 euros pour les célibataires, divorcés ou veufs, et 75 000 euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demandés à être dispensés du prélèvement. Le revenu fiscal de référence à retenir est celui de l'avant-dernière année précédant celle du paiement des dividendes. Il est indiqué sur l'avis d'imposition à l'impôt sur le revenu.

La demande de dispense du prélèvement prend la forme d'une attestation sur l'honneur dans laquelle le contribuable indique que son revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre des revenus de l'avant-dernière année précédant le paiement des dividendes est inférieur selon le cas à 50 000 euros ou 75 000 euros. La demande doit être envoyée avant le 30 novembre de l'année qui précède le paiement des dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La gérance
Monsieur Serge ROUKINE

DocuSigned by:

5329531C01FD495...